

DOSSIER DE PRESSE

Expérimentation de l'extension des consignes de tri des emballages ménagers en plastique

2011 - 2013
TRIONS ENCORE
PLUS
NOS EMBALLAGES
EN PLASTIQUE

OUI

À PARTIR
DU 1^{ER} JANVIER 2012 :
TOUS LES EMBALLAGES
EN PLASTIQUE

Pas
besoin
de les laver :
il suffit
de bien les
vider

OUI

**BOUTEILLES
ET FLACONS
EN PLASTIQUE**

Images of plastic bottles, a coffee cup, a toothbrush, a container, a coffee cup, a carton of eggs, a bag of chips, a bag of frozen vegetables, a small cup, a bowl, and a plastic bag.



Contact presse

Corine BUSSON-BENHAMMOU

Responsable des relations presse – Ville d'Angers/Angers Loire Métropole

02 41 05 40 33 / corine.busson-benhammou@ville.angers.fr

Angers Loire Métropole s'engage durablement

Depuis plusieurs années déjà, Angers Loire Métropole met en œuvre une politique volontariste de gestion responsable des déchets. Les objectifs : réduire la quantité de déchets, et améliorer leur valorisation pour maintenir un coût de traitement le plus faible possible pour la collectivité. Afin de répondre aux enjeux environnementaux actuels et fournir aux habitants de l'agglomération une solution pérenne en matière de valorisation des déchets, Angers Loire Métropole a fait le choix d'un équipement de haute technologie : Biopole.

Angers Loire Métropole s'engage donc à accompagner les Angevins dans l'amélioration du tri :

- installation de conteneurs enterrés
- gestion de huit déchèteries
- promotion du compostage domestique
- actions de prévention pour la réduction des déchets.

Ceci accompagné par des campagnes de communication pour sensibiliser les habitants au tri et donner des astuces pour consommer plus responsable.

C'est dans cette logique qu'Angers Loire Métropole a candidaté à l'expérimentation proposée par Eco-Emballages afin de faciliter le tri des ménages.

Tous les emballages en plastique dans le bac de tri !

Angers Loire Métropole s'engage avec Eco-Emballages à limiter l'impact environnemental des emballages en plastique et à faciliter le tri.

Le territoire d'Angers Loire Métropole a été choisi par Eco-Emballages pour expérimenter de nouvelles consignes de tri des emballages ménagers en plastique dès le 1^{er} janvier prochain. Plus de 100 collectivités françaises étaient candidates à cette expérimentation, seules 40 ont été retenues soit 4 millions de trieurs.

Ce test grandeur nature durera jusqu'au 31 décembre 2013, avant un potentiel déploiement national en 2014.

Dès le 1^{er} décembre prochain, les habitants de l'agglomération recevront des informations pratiques sur les emballages concernés.

Pourquoi ce test ? Pour étudier les meilleures solutions de recyclage pour tous les emballages en plastique et notamment ceux qui n'entraient pas encore dans les consignes de tri. Les deux prochaines années vont en effet permettre de vérifier l'opportunité du recyclage des emballages en plastique sans exception.

À partir du 1er janvier 2012, tous les emballages ménagers en plastique : le pot de yaourt, la barquette de fruits, le sac plastique, la barquette de beurre, de crème fraîche... pourront être déposés dans le bac de recyclage.

L'objectif : doubler le taux de recyclage des emballages plastiques pour diminuer leur impact environnemental et préserver les ressources naturelles.

Les chiffres du tri du territoire*

- **10 673** tonnes de déchets collectés en 2010 et livrés au centre de tri
- **779** tonnes de bouteilles et flacons livrées aux filières de recyclage en 2010, soit **2.94** kg/habitant/an
- un gisement global des emballages ménagers plastiques d'environ 17 kg/habitant/an dont 6,5kg recyclables actuellement (Bouteilles et Flacons).

Avec expérimentation, l'objectif est de collecter **830** tonnes de plastiques supplémentaires par an dont **560** tonnes de nouveaux plastiques (pots, barquettes, films souples) ce qui équivaut à une augmentation **6kg/habitant/an** au total pour les plastiques.**

Informations pratiques

Pour plus de renseignements le n° vert : 0 800 41 88 00 (appel gratuit depuis un poste fixe)

www.lejustetri.fr ou www.angersloiremetropole.fr

**sources: rapport annuel 2010 Angers Loire Métropole*

*** données Eco-emballages*

« Plus de répit pour nos emballages en plastique »

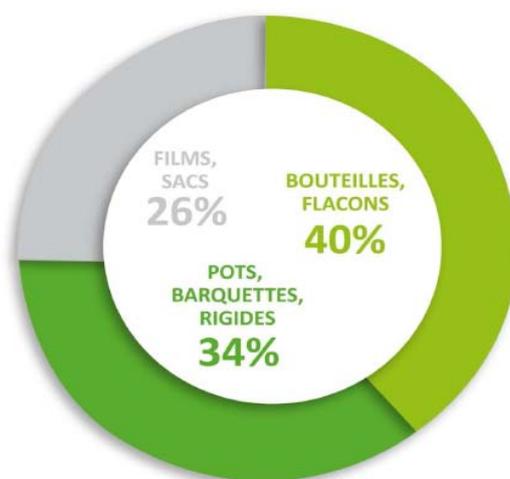
Eco-Emballages s'engage pour limiter l'impact environnemental des emballages en plastique.

Première étape : 4 millions de Français partout en France pourront trier tous leurs emballages ménagers en plastique dès 2012.

Un coup d'accélérateur sur le recyclage des emballages

Plus d'un million de tonnes d'emballages en plastique sont mises sur le marché chaque année et seules 230 000 tonnes sont aujourd'hui recyclées. Le taux de recyclage est, en 2010, de 22,5% pour l'ensemble des emballages en plastique et de 51% si on ne considère que les bouteilles et flacons. Si ce taux est supérieur aux objectifs imposés par la réglementation européenne, on ne peut cependant pas s'en contenter !

Plus d'un million de tonnes d'emballages en plastique mises sur le marché



Depuis 1997, le gisement des emballages en plastique mis sur le marché a augmenté de 20%. Nous sommes là en face du paradoxe du matériau plastique : s'il possède des propriétés qui sont en adéquation avec les attentes des consommateurs en matière d'emballage, il est aussi un des symboles de notre société de consommation et représente un véritable enjeu de société du fait de la pollution qu'il peut générer.

Aujourd'hui, Eco-Emballages a décidé d'agir d'un bout à l'autre de la chaîne du tri et du recyclage pour diminuer l'impact environnemental de ces emballages :

- en amont, en incitant les entreprises à réduire à la source et à améliorer la recyclabilité de leurs emballages,
- en aval : en captant d'autres emballages et en augmentant le recyclage des emballages en plastique.

Demain, tous les emballages en plastique dans le bac de tri !

C'est pour cela qu'Eco-Emballages lance en 2012 une opération qui concernera près de 4 millions d'habitants partout en France. Ces habitants vont déposer dans leur bac de recyclage tous les emballages en plastique : le pot de yaourt, la barquette de fruits, le sachet de produit congelé...C'est donc une simplification majeure du geste de tri et une véritable révolution dans notre quotidien ! Et une première étape qui durera trois ans pour accélérer le recyclage en France.

**2011 - 2013
TRIONS ENCORE
PLUS
NOS EMBALLAGES
EN PLASTIQUE**

OUI

**Pas
besoin
de les laver :
il suffit
de bien les
vider**

**OUI
À PARTIR
DU 1^{ER} JANVIER 2012 :
TOUS LES EMBALLAGES
EN PLASTIQUE**

**OUI
BOUTEILLES
ET FLACONS
EN PLASTIQUE**

The infographic features a central yellow circle containing various plastic packaging items: a yogurt pot, a small white cup, a tube of toothpaste, a white take-away container, a coffee cup, a small brown cup, a carton of eggs, a packet of chips, a packet of frozen vegetables, a small brown cup, a blue and white bowl, and a clear plastic bag. To the left, there are several plastic bottles and jugs of different sizes and colors. A large red plus sign is positioned between the left and right sections.

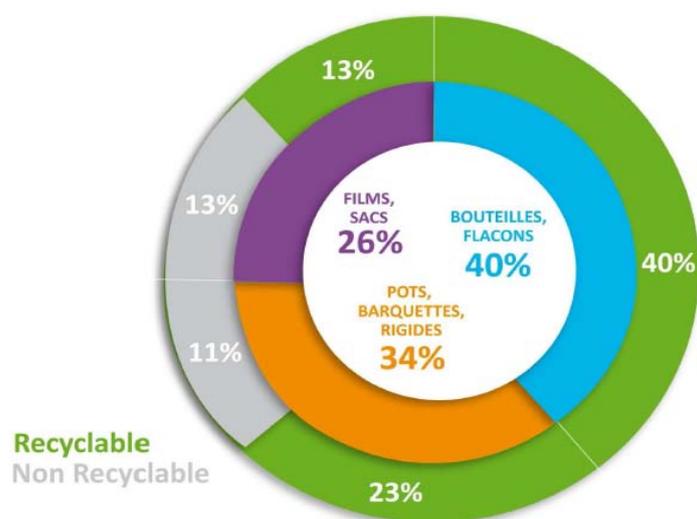
A l'issue de cette première étape, le procédé pourrait être validé et maîtrisé pour une généralisation de l'extension du geste de tri à tous les Français.

Objectif : deux fois plus d’emballages en plastique recyclés

En améliorant le tri des bouteilles et flacons de façon à recycler 2 bouteilles sur 3, c’est un potentiel de 260 000 tonnes d’emballages en plastique qui peut être recyclé.

En développant le recyclage des autres emballages en plastique, on peut ainsi recycler 140 000 tonnes supplémentaires.

Au final, l’extension des consignes de tri laisse entrevoir la possibilité de doubler le taux de recyclage des emballages en plastique pour atteindre 40%.



Ceci correspondrait à terme à une augmentation de l’ordre de 3,5 à 5% du taux global de recyclage des emballages ménagers (tous matériaux confondus).

Une mobilisation inédite de tous les acteurs de la chaîne du tri et du recyclage

Le recyclage des emballages ménagers en plastique est un enjeu considérable à la fois économique et environnemental pour tous les acteurs de la chaîne du tri.

Réduire les emballages à la source, améliorer leur recyclabilité : un engagement fort des entreprises vis-à-vis des consommateurs.

Depuis 1994, les entreprises sont engagées pour réduire l’impact environnemental des emballages : ainsi le poids des bouteilles en plastique a diminué de 23%. Mais il faut aller plus loin et renforcer les démarches de prévention. C’est pour cela, que dès 2012, le tarif du Point Vert change : un système de bonus/malus sera appliqué et le tarif majoré pour tous les emballages qui perturbent le recyclage. **En parallèle, un appel à projets sur la recyclabilité des emballages en plastique a été lancé pour accélérer les innovations dans ce domaine.**

Elargir et simplifier le geste de tri des habitants, une première opération qui concerne près de 60 collectivités locales, dont Angers Loire Métropole.

Eco-Emballages a lancé un appel à projets en 2010 auprès des collectivités locales pour l'extension des consignes de tri aux emballages en plastique autres que bouteilles et flacons. Sur plus d'une centaine de dossiers, près de 60 collectivités ont été sélectionnées dont Angers Loire Métropole. Les villes pilotes, réparties sur tout le territoire, permettent un véritable maillage territorial pour rendre compte de la diversité des problématiques de tri et de collecte.

Créer de nouvelles filières économiques, la mission des industriels du recyclage

Parallèlement, un appel à projets a été lancé en mars 2010 afin d'accompagner le développement de nouvelles solutions industrielles pour développer des techniques et des process afin de recycler les nouvelles résines collectées. La majorité de ces tonnages va être recyclée dans des nouvelles filières au cours des 3 prochaines années : 9 projets industriels ont été lancés.

Trier pour recycler plus de plastique, le citoyen au cœur du dispositif

Les citoyens, au cœur de la réussite de l'opération, manifestent déjà leur volonté d'aller plus loin : 67% des Français demandent que leur emballage se recycle ou soit fabriqué à partir de matériau recyclé. Les 4 millions d'habitants concernés par l'expérimentation pourront trier tous leurs emballages en plastique et la simplification de leur geste de tri sera un bénéfice immédiat.

A propos d'Eco-Emballages



Entreprise privée dotée d'une mission d'intérêt général, agréée par l'Etat, Eco-Emballages assure le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages.

Aujourd'hui, grâce au geste quotidien de millions de Français, 64 % des emballages ménagers sont recyclés en France. Le citoyen est l'acteur clé du dispositif à travers son geste de tri et sa consommation.

Pour atteindre demain l'objectif de 75% de recyclage, Eco-Emballages agit de l'amont à l'aval pour l'éco-conception et l'augmentation du recyclage en mobilisant l'ensemble des acteurs -entreprises, collectivités, associations, filières de recyclage.

Le Point Vert est une garantie pour le citoyen de l'engagement des entreprises pour limiter l'impact environnemental des emballages. www.ecoemballages.fr

Contact presse Eco-Emballages : Alphacoms

Angélique Doiteau : Tél. : 02 40 71 07 90 - a.doiteau@alphacoms.fr

Caroline Françoise : Tél. : 02 40 71 07 90 - c.francoise@alphacoms.fr